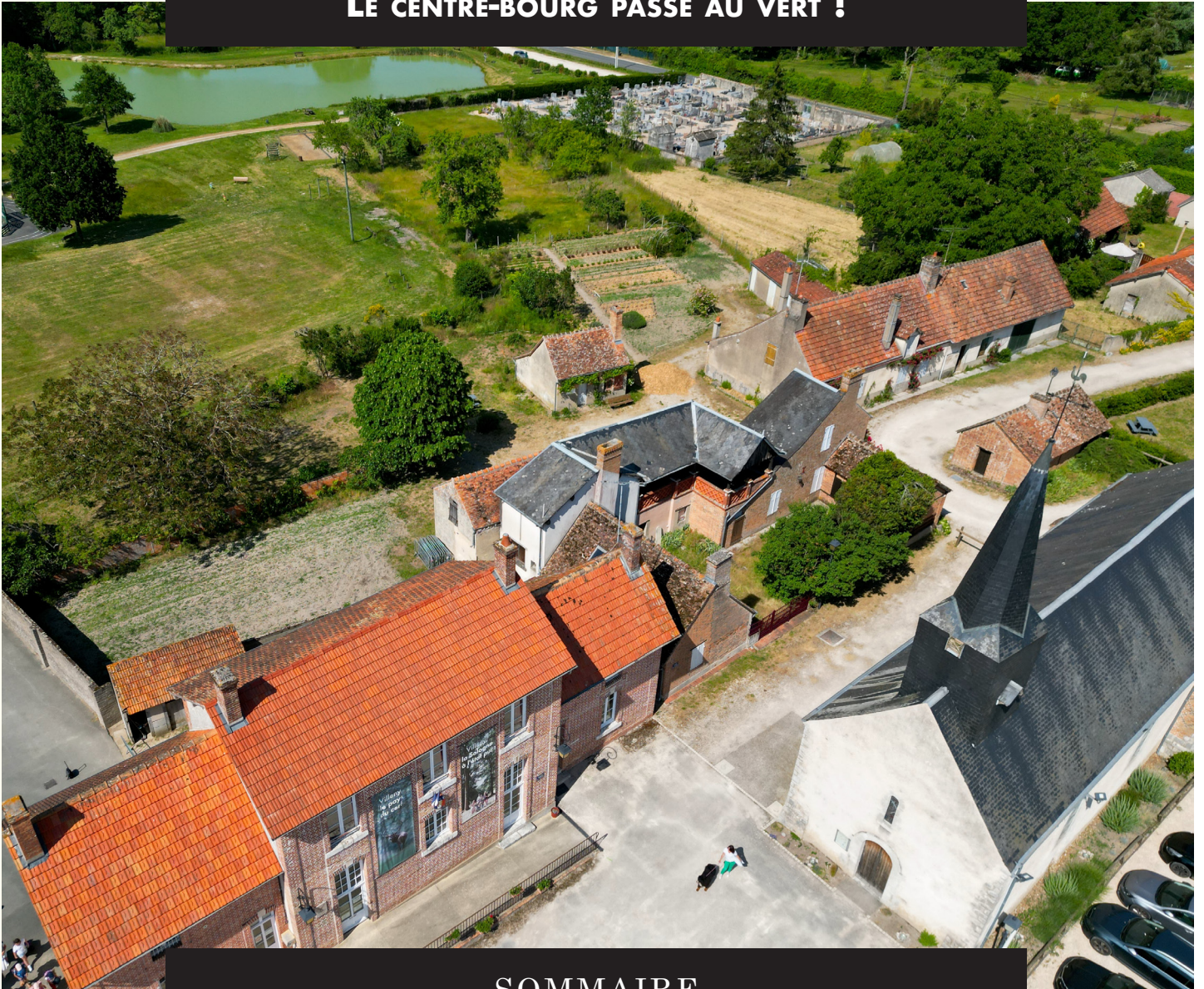


VILLENY - JUIN 2023 - N° 8

LA GAZETTE

LE CENTRE-BOURG PASSE AU VERT !



SOMMAIRE

- Hubert Chevallier prend la parole. p. 2
- Voirie - Budget - École p. 2 - 3
- La vie nivillienne p. 4 - 5
- La Vicairerie p. 6 - 7
- Infos -démarches p. 8
- Portrait nivillien p. 9
- À ne pas manquer ! p. 10
- Faune de Sologne p. 11
- Énigmes p.11
- Les recettes de Claudine p. 12
- État-civil p. 12
- La Mairie infos pratiques p. 12

Édito

À l'heure où on ne nous parle que d'enjeux, de défis et surtout de risques, qu'en est-il véritablement pour nous, habitants de Villeny.

Une étude des risques majeurs a été faite par la Préfecture du Loir-et-Cher. Ils sont de plusieurs natures : tout d'abord les risques naturels, feux de forêt, canicule, tempête, puis les risques technologiques, transport de marchandises dangereuses ou le nucléaire avec la proximité de la centrale de Saint-Laurent-Nouan, et enfin les risques de pandémie ou de pollution.

S'il est vrai que nous sommes un peu plus à l'abri d'un risque d'inondation, il n'en est pas moins vrai que l'augmentation de la température liée au changement climatique peut avoir des impacts directs sur notre vie quotidienne. Nous sommes acteurs dans deux domaines pour lesquels en période de réchauffement il nous faut rester vigilant : les feux de forêt, y compris à proximité du village, d'où la nécessité d'entretenir à minima les abords des maisons et une pénurie d'eau d'où le besoin de gérer au mieux cette ressource en appliquant de bonnes règles d'économie.

Côté enjeux, là aussi ils sont de taille pour des communes comme les nôtres.

La première c'est l'urbanisme, compétence que la Communauté de communes de la Sologne des Étangs (CCSE) doit récupérer début 2025 avec la mise en place du PLUi*.

Comme vous le savez, l'État a mis en place une politique de Zéro Artificialisation Nette (ZAN**).

Suite à l'élaboration du SCoT***, une répartition a été faite entre les Communautés de communes du Pays de Grande Sologne, puis au niveau des communes au prorata de la taille de chacune. Ceci signifie pour Villeny la possibilité de construire sur la période de 2023 à 2043, un maximum de 30 logements sachant qu'à ce jour la date de référence est août 2021 ! Ceci implique que tout ce qui a été construit depuis cette date vienne en diminution du nombre de logements à construire. Que dire de cette politique ! Une mise sous cloche de nos villages !

Encore une fois, c'est le monde rural qui paie le plus lourd tribut de ce type de politique. J'aurai l'occasion de vous reparler de ce sujet dans les prochains mois sur la base de données concrètes.

Le second sujet d'importance qui va aussi nous occuper les prochaines années, c'est la gestion de l'eau. En effet la CCSE doit récupérer cette compétence au 1^{er} janvier 2026.

Ceci signifie pour chaque commune de la CCSE, l'obligation de faire établir l'étude patrimoniale de son réseau d'eau potable et de son réseau d'assainissement.

Cette étude doit préparer le transfert de tous les biens et investissements réalisés à la CCSE. Cette étude doit être réalisée pour Villeny début 2024. Le coût de cette étude est de 110 000 € environ, pris en charge à hauteur de 70 à 80% par des subventions soit environ 30 000 € à la charge de la commune. L'objectif de cette étude est, selon l'état des réseaux, de planifier les travaux nécessaires à engager sur les dix prochaines années, puis les dix suivantes...

Le linéaire de canalisations du réseau d'eau potable est de 35 km soit un réseau très important et de 6km pour le réseau d'assainissement.

Il ne faut pas se cacher qu'aux vues de tous ces éléments le prix de l'eau va fortement augmenter.

Suite à contrôle, il nous est recommandé de faire les travaux de réfection de notre réservoir (l'équivalent du château d'eau) suite à une forte dégradation. Ces travaux devraient être réalisés l'année prochaine.

Coût des travaux 160 000 € et pour lequel nous avons déjà obtenu une subvention de l'ordre de 41 000 €.

Comme vous pouvez le voir les sujets sont nombreux et les enjeux importants.

Pour revenir sur ces six derniers mois, après la réalisation de la chicane de la route de Ligny-le-Ribault, la seconde étape correspondant au plateau surélevé devrait pouvoir être déclenchée en fin d'année.

Les travaux du gîte communal du Pressoir sont presque terminés, la mise en service est prévue pour la fin juin.

La création d'un RPI avec Yvoy-le-Marron et Chaumont-sur-Tharonne a été l'objet de nombreuses discussions.

D'autres sujets et événements ont également eu lieu, la végétalisation de la Vicairie avec la création d'un potager des vivaces, la reprise du Bouchon nivillien avec l'organisation d'une pêche à la truite, l'organisation de la Randonnée du Boudin avec un parcours très apprécié, la brocante -vide-grenier et la Fête de la Nature par les 3 maisons à thème.

Je voudrais encore une fois remercier tous ceux qui ont participé à ces événements.

Je vous souhaite à tous un excellent été, de bonnes vacances à venir.

Hubert Chevallier

* PLUi : plan local d'urbanisme intercommunal

** Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un objectif imposé dans le cadre du PLUI. C'est une limitation imposée en termes de construction et de terrain à bâtir. Il est demandé aux territoires, communes, départements, régions de réduire de 50 % les constructions sur des espaces naturels ou agricoles et de compenser l'urbanisation par une plus grande place accordée à la nature.

*** SCoT : schéma de cohérence territoriale

Voirie

L'entretien des chemins communaux

C'est une véritable problématique et cela pour deux raisons. La première est liée pour certains chemins à une fréquentation importante, ces chemins servant plus de dessertes à des usages multiples qu'aux riverains desdits chemins. La seconde est que la période de l'année pendant laquelle nous pouvons intervenir est finalement assez courte. Une des solutions envisagées, pour certains chemins, est un passage de niveleuse deux fois par an, il est difficile de dire si cela suffira à couvrir la période hivernale.

Néanmoins plusieurs décisions ont été prises et les devis de l'entreprise Pasteur validés.

Prochaine mise en œuvre : le chemin de la Giraudière, le chemin de Bel-Air, le chemin des Thouars et le chemin des Braudières.

Point sur le budget 2023

Les résultats de l'exercice 2022 pour le budget de la commune ont montré un excédent de 45 000 € qui a servi à compenser un déficit d'investissement à la même hauteur.

Concernant le budget 2023, hormis les dépenses courantes nous avons prévu les chantiers suivants :

- Réalisation du gîte du Pressoir. Travaux à hauteur de 26 000 € subventionnés à 50% et prévision de 4 000 € de recettes dès cette année.
- Aménagement du jardin de la Vicairerie. Travaux à hauteur de 13 000 € subventionnés à 60%. Les travaux de printemps ont été réalisés, le verger conservatoire est prévu pour cet automne.
- Parcours touristique. Travaux chiffrés à hauteur de 17 000 € subventionnés à hauteur de 80%.
- Réfection du réservoir d'eau potable (château d'eau). Travaux à hauteur de 160 000 €. Subvention DETR accordée à hauteur de 41 147 €. Il nous faudra trouver et obtenir une autre subvention avant de lancer les travaux.
- Végétalisation de la Maison du Cerf. Travaux portés par la CCSE avec participation de la commune à hauteur de 3 000 €. Travaux à hauteur de 31 000 €, subventionnés à hauteur de 25 000 €

Finances

Du nouveau pour le RPI*

Nous vous annonçons sur la dernière Gazette, la possible extension du RPI. Poussés par l'Éducation Nationale et après des réunions avec les parents d'élèves, nous avons décidé avec les mairies d'Yvoy-le-Marron et de Chaumont-sur-Tharonne de créer un RPI à trois villages. Chaumont venant de perdre une classe, il devenait urgent d'endiguer le phénomène, Villeny aussi était concerné par une fermeture de classe, si rien n'était fait (propos de l'Éducation Nationale).

À la rentrée prochaine, Yvoy aurait 2 classes de maternelles (PS - MS), Chaumont 3 classes (GS - CP- CE1) et Villeny 3 classes (CE2 - CM1 - CM2) pour une durée de deux ans avec possibilité de prolongation d'une année.

Toutes les classes seront à niveau unique. Cette répartition est en attente de la décision finale de l'Éducation Nationale.

Pour le transport, 2 bus circuleront simultanément. Un au départ de Villeny desservira Yvoy puis Chaumont.

Un second bus partira de Chaumont pour faire le trajet inverse. Seuls les accompagnants changeront de bus à Yvoy-Le-Marron.

À la rentrée, un membre du Conseil municipal, pendant la première semaine d'école, se joindra aux accompagnants habituels des bus, afin de vérifier la bonne coordination des dessertes et la fluidité des montées/descentes.

*RPI : regroupement pédagogique intercommunal

École

L'association philanthropique a encore et toujours besoin de vous !

Son rôle consiste en l'organisation d'actions à vocation sociale, principalement envers nos jeunes et nos anciens. Qu'il s'agisse de récompenser les enfants scolarisés, d'offrir un bon d'achat chez les commerçants du village pour les personnes de plus de 70 ans, de participer aux différentes manifestations culturelles du village, Fête de la musique, Fête des Châtaignes... La pérennité de l'association dépend de l'aide de chacun. Tous les dons effectués sont défiscalisables à hauteur de 66% des sommes versées. Merci pour votre aide.

Adressez vos chèques à l'ordre de l'Association philanthropique - Mairie de Villeny - Place de l'Église 41220 Villeny.

La vie niovillienne...



11 novembre 2022 et 8 mai 2023

Niovilliennes et Niovilliens de tous âges ont accompagné les traditionnels défilés de la place de la Mairie au cimetière. Hubert Chevallier et Dominique Herpin ont donné lecture des discours de la République et des AFN. À l'issue des 2 cérémonies, un vin d'honneur, offert par les AFN et la Municipalité, a été servi à la Mairie.

Il est souhaitable que la paix et l'histoire fassent partie de l'apprentissage civique des générations futures tant à l'école qu'à la maison. Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes, la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu la liberté, l'égalité et la fraternité.

Mars 2023 Jard-Partage

Première édition d'un partage de plantes, graines, boutures, conseils... Amateurs, passionnés de jardinage se sont retrouvés sous la Halle.

Maxime BoAy a profité de l'occasion pour exposer et expliquer les plans et le séquençage de l'aménagement paysager de La Vicairie.



Vidéo de la matinée du Jard-Partage sur YouTube



Décembre 2022



Parents, enfants et enseignants se sont réunis pour l'illumination du grand sapin de la place de la Mairie. Ce sapin a été offert par la famille Chesneau et a été transporté par Antonio Figueiredo. Pour la 2^e année, Nathalie et Géraldine ont confectionné le vin chaud. Les parents se sont occupés des gâteaux, les enseignants ont vendu les décorations de Noël fabriquées par les enfants au bénéfice de la caisse des écoles.

Janvier 2023

Rassemblement à la salle des fêtes, autour du maire et des conseillers pour une soirée de bilan et de présentation des projets 2023. Un vin d'honneur a clôturé la réunion.

Retrouvez la vidéo souvenir sur YouTube :

https://www.youtube.com/watch?v=qdm1Q7h-_Q



Février 2023

RD 113 Séquence 1 :

Entrée de village - Route de Ligny-le-Ribault

Comme présenté en réunion publique le 24 août 2021, nous avons obtenu la subvention nous permettant de démarrer notre chantier voirie.

La phase 1 de sécurisation de la traversée de Villeny a débuté par la réalisation d'un îlot central.

Le dimensionnement de l'îlot et les largeurs de chaussée ont suivi les recommandations du Conseil Départemental. Les bordures de l'îlot sont franchissables pour supporter les passages de véhicules de grande largeur.

La création d'un cheminement piétons bordé par des haies permet aux riverains de rejoindre les trottoirs en sécurité sans être obligés de marcher sur la chaussée. La mise en œuvre de la phase 2, soit l'installation d'un plateau surélevé face à la rue de l'étang, est programmée pour la fin de l'année, sans obtention de subvention supplémentaire.



... la vie niovillienne.

Avril 2023

Démarrage des travaux de rénovation et d'aménagement du gîte, place du Pressoir.
La location de ce gîte permettra à la commune d'augmenter ses ressources financières et d'étendre son offre touristique. L'inauguration est prévue fin juin.
Ouverture juillet 2023.



Pose de cloisons pour la création de deux chambres. Installation d'une salle de bains avec douche.

PÊCHE À LA TRUITE

Lundi 1er mai 2023 à Villeny
à l'étang communal à partir de 8h00



Cartes du Bouchon niovillien, pour l'année ou la journée, en vente au Multiservices Le Petit Niovillien et au bord de l'étang.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique.

Avril 2023

L'association Le Bouchon niovillien a constitué son nouveau bureau avec :
Bruno Zucco, président,
Bruno Coquillet, secrétaire,
Bérangère Froger, trésorière
et 4 membres.
Pour pêcher dans l'étang communal, vous devrez vous munir d'une carte à la journée ou à l'année.
Elles sont en vente à l'épicerie Le Petit Niovillien.

Retrouvons-nous le **jeudi 13 juillet à 20 h** à la Vicairie pour une soirée moules-frites organisée par le Bouchon niovillien.
Menu 15 € : Kir + moules-frites + dessert
Un bal sur le pré communal clôturera la soirée.

Inscription, réservation et règlement jusqu'au 5 juillet
au **06 77 50 04 46** ou par mail : lebouchonniovillien@gmail.com
Les règlements peuvent être déposés dans la boîte aux lettres de la mairie

Mai 2023

Brocante - Vide-greniers

Pour cette deuxième édition sous un beau soleil, une soixantaine d'exposants, dont 13 brocanteurs professionnels ont débarrassé leurs trésors sous la Halle, à la Vicairie et sur le pré communal.



Mai 2023

La Maison du Cerf a accueilli la Maison du Braconnage et la Maison des Étangs pour une **Fête de la Nature** ensoleillée, ludique et pédagogique.



Jun 2023

Atelier créatif de Villeny

Bérangère Froger et Soline Agoutin organisent un atelier pour créer des objets pour l'embellissement du village. Ces décors seront uniquement réalisés à partir de matériaux recyclés. Pas de limite d'âge, ni de compétence. Simplement l'envie de vivre un moment ludique et convivial.

1^{er} atelier : **samedi 9 septembre à 10h30**

Pour vous inscrire et participer ou si vous souhaitez donner des matériaux : Palettes, planches, rondins - Bambous - Pots en terre - Briques - Pneus voitures - Peintures, lasures et pinceaux utilisables - Tissus - Toile de jute - Vieux draps blancs - Cordes - Ficelles - Colle à bois - Vis, clous - Caisses en bois...

Mélina 06 82 33 46 97

Retrouvez les vidéos des événements sur Villeny.fr ou [Villeny Star](https://www.youtube.com/channel/UC...) sur YouTube

La Vicairerie, printemps 2023...

L'agence CHORA a été mandatée par la municipalité de Villeny, pour l'aménagement paysager de La Vicairerie et du parc communal (pré, terrain multisports, étang). Pour consolider ce projet, les conseillers et Maxime BoAy ont préparé un plan d'actions sur 3 années.

Depuis le printemps 2022, les bénévoles avaient nettoyé et préparé le site, ceci afin de permettre le démarrage des travaux et des chantiers participatifs citoyens.

Au programme des premières interventions, Jérôme et Jérôme ont préparé les sols, créer les cheminements et récupéré les matériaux réutilisables. Les bénévoles et Maxime ont pu ensuite s'attaquer aux plantations.

Phase 1 - printemps 2023

4 chantiers participatifs : 25 mars et 1^{er} 22 et 29 avril

- préparation des sols, création des cheminements, récupération des matériaux réutilisables;
- plantation du potager des vivaces, sur l'espace de l'ancien potager;
- densification des haies existantes avec des arbustes essentiellement comestibles et mellifères;
- plantation d'une vigne en continuité de la vigne existante;
- densification du verger des exceptions (cornier, nashi-poirier japonais-, néflier).

Phase 1 - automne 2023

- plantation du verger nioவில்리en avec des variétés anciennes (pommiers, poiriers...);
- plantation d'arbres et de bosquets autour de l'étang (en remplacement des peupliers).

Phase 2 - printemps 2024

- création du jardin des écoliers, (salle de cours extérieur et potager pédagogique);
- aménagement paysager autour du cimetière, du terrain de pétanque, du terrain multisports et de la station d'épuration.

Phase 2- automne 2024

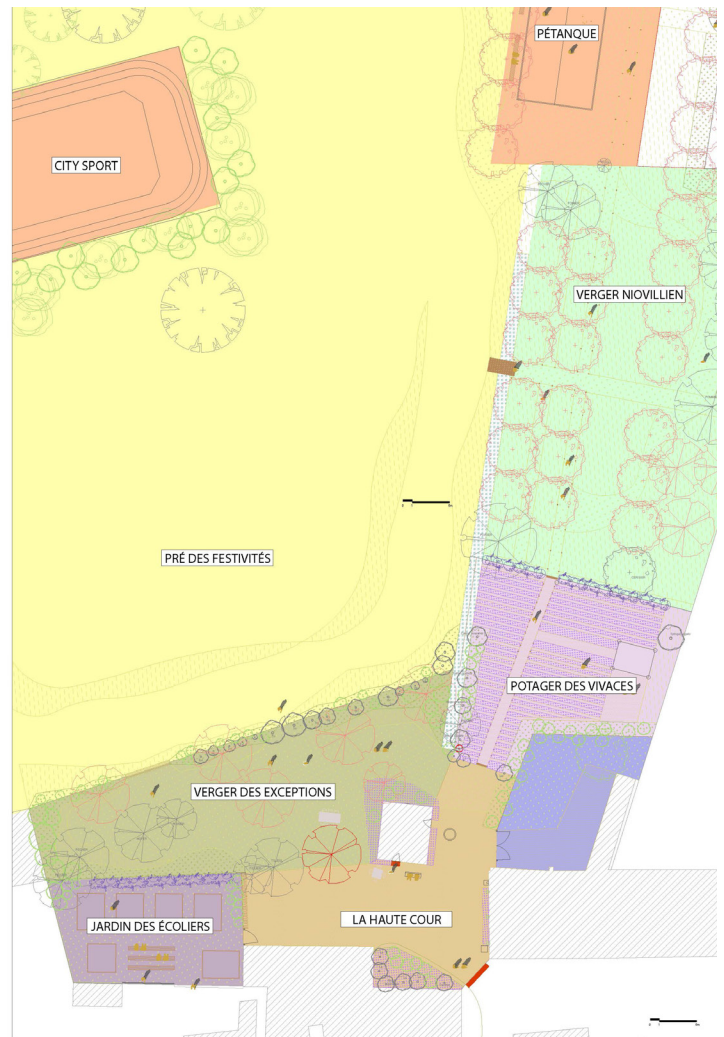
- 1^{ère} taille du verger;
- entretien et poursuite des plantations.

Phase 3 - printemps 2025

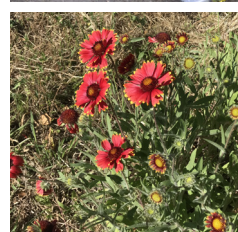
- plantation d'arbres remarquables sur les lisières du parc;
- création de ripisylves (formations végétales au bord des cours d'eau ou des plans d'eau) sur les berges de l'étang.

Phase 3 - automne 2025

- suite taille du verger;
- entretien et poursuite des plantations.



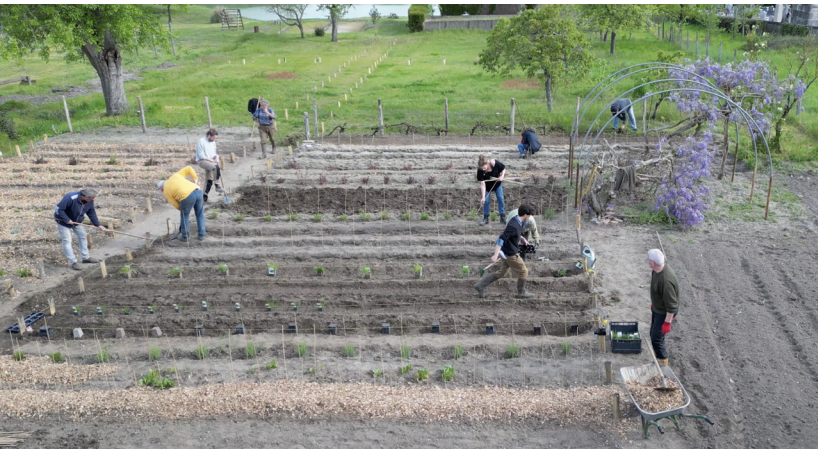
Printemps 2023
plantation du potager
des vivaces



... les chantiers participatifs



350 vivaces
15 pieds de
vigne
25 arbustes
120 piquets



Rendez-vous à l'automne 2023
pour la plantation du verger avec des variétés anciennes
et les arbres et bosquets autour de l'étang.

Infos - démarches

Le bon voisinage est important dans un petit village. Certains comportements inciviques sont gênants et engendrent des conflits. Essayons d'échanger et de résoudre ces problèmes au cas par cas. L'article R. 1334-31 du CSP indique « **qu'aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme...** ».



Aboiements

Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels ou prolongés, constituent une atteinte à la tranquillité et une nuisance. Ceci d'autant plus que l'arrivée des beaux jours incite à rester à l'extérieur plus tard le soir et à dormir les fenêtres ouvertes.

La loi sanctionne les propriétaires d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. En effet, porter atteinte à la tranquillité du voisinage, et cela peut-être le cas pour les aboiements des chiens, est puni d'une amende de 3^e classe (jusqu'à 450 €).

En cas de nuisance, avant toute démarche officielle, la première chose à faire est d'aller parler à votre voisin qui n'a peut-être pas conscience de la gêne occasionnée par son (ses) chien (s). Les propriétaires de chiens doivent également être vigilants et faire en sorte que leur animal n'aboie pas intempestivement.

Tondeuses, travaux...

Les travaux de chantier, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h et de 14h et 19h - le samedi : de 09h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

- Le bruit que je fais et qui dérange mes voisins peut me conduire à payer une amende de 68 € à 450 €.
- Dans la rue aussi, je respecte les autres, j'évite d'être bruyant (pot d'échappement détérioré, accélérations intempestives...) sinon je m'expose à payer une amende de 68 € à 450 €. L'emploi de pétards, fusées ou artifices dans l'espace public entraîne une sanction de 450 €.

Tu viens d'avoir 16 ans ?

Chaque Français dès 16 ans doit faire le **recensement citoyen obligatoire** pour ensuite participer à la **journée défense et citoyenneté** - JDC. Sans ces démarches, les inscriptions aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) ne seront pas possibles avant 25 ans. Le service militaire peut être prouvé à l'aide d'une attestation des services accomplis ou, en cas d'exemption, d'un certificat de position militaire.

Procédure :

- Vous devez faire votre recensement **à la mairie de la commune de votre domicile**.
- Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.
- Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :
 - Carte nationale d'identité ou passeport valide;
 - Livret de famille à jour;
 - Justificatif de domicile.

Votre recensement fait, vous obtenez votre **attestation de recensement**.

Le relevé des compteurs d'eau

À Villeny, ce sont 300 compteurs qui doivent être relevés.

Ce travail est effectué en deux jours et deux fois par an par les employés municipaux.

Nous vous rappelons que la commune est propriétaire de votre compteur.

Son libre accès aux dates annoncées est obligatoire.

Annonces faites sur PanneauPocket et à l'épicerie.

Installations et départs doivent être signalés en mairie pour qu'un relevé du compteur soit effectué.

Portrait nivillien

À Bel-Air la dernière ferme de Villeny, Marie-Christine Chéry, l'une des dernières agricultrices à pratiquer l'élevage, nous parle de son exploitation.

Je suis née à Blois en avril 1968. Ce sont mes grands-parents qui ont acheté la ferme en 1954, il n'y avait ni eau, ni électricité. Deux ans plus tard, l'électricité est installée, puis l'eau.

La machine à traire a été achetée en 1961. Avant, il fallait traire les vaches à la main trois fois par jour. Mes grands-parents paternels étaient agriculteurs à Cour-Cheverny. Mes grands-parents maternels habitaient à la Bazinerie, à Bonneville. Ensuite, la famille s'est installée à Bel-Air. Il y avait moins d'animaux qu'aujourd'hui, une quinzaine de vaches, des moutons et quelques cochons. J'allais à l'école à la Ferté Saint-Cyr, puis au collège à Neung.

Sur la propriété de 68 hectares hors bois, étang et prairie louée, il reste à entretenir 52 hectares. Environ 40 hectares sont dédiés à la prairie et le reste est réservé aux céréales, seigle, avoine, orge et un peu de pommes de terre. Des aliments pour la consommation des animaux. J'ai une entreprise indépendante, j'ai choisi la tranquillité

et la liberté de faire comme j'ai envie.

Actuellement, j'ai 40 bovins, 100 ovins, 15 porcs et 25 pintades, 50 poules et 10 oies.

On tient la ferme à deux. L'hiver, c'est un peu plus calme, car les animaux sont au toit.

On ne gagne pas vraiment notre vie même si on est nourri, logé. Jean-Noël « Nono » est sur le tracteur. Il soigne aussi les bêtes, leur

apporte du foin, de l'eau. Maintenant on se prépare pour couper le foin et le rentrer.

Nos produits sont naturels. Le lait est ramassé tous les 2 jours par la laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Pour la traçabilité de la viande, on achète des étiquettes numérotées. Quand un veau naît, il faut remplir son passeport avec son numéro. L'abattoir est dans le Maine-et-Loire, ils viennent chercher les veaux, vaches, moutons et porcs à peu près tous les deux mois. Le rendez-vous est pris par SMS. Leur tournée passe par Muides, Nouan-Le-Fuzelier.

Une journée type de Marie-Christine :

6h30 - 7h00 : un café et nourriture des volailles. Après un petit déjeuner, elle soigne les cochons, puis les vaches.

Rentrer les vaches, les traire ça prend 1h30 environ.

Pendant ce temps, les pommes de terre pour les cochons cuisent. Deux tournées en ce moment, 120 kg de pommes de terre par jour !

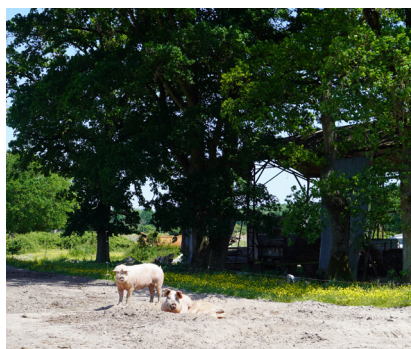
En fin de matinée, l'entretien du potager sous la serre et dehors : salades, concombres, betteraves rouges, carottes, choux-fleurs...

On déjeune vers 12h30 - 13h. L'après-midi, un peu de ménage dans la maison. Puis, il faut « rincer le transfert », soit nettoyer la machine à traire, si cela n'a pas été fait le matin.

Soigner et nourrir à nouveau les animaux, relancer la traite du soir, préparer les pommes de terre pour le lendemain, la journée est bien occupée !

- Marie-Christine, as-tu toujours eu envie de faire ce métier ? «Oui, j'adorais les animaux, je suis née dans une ferme, c'était évident pour moi de continuer».
- Un bon moment par exemple ? «La naissance d'un veau, quand ça se passe bien. Quand il y a un problème avec les animaux, le vétérinaire de la ferme vient de Beaugency».
- Des conseils pour des jeunes qui voudraient s'installer dans une ferme ? «Être courageux et y consacrer beaucoup de temps et en plus maintenant il y a beaucoup de papiers à faire».
- Quel avenir pour la ferme de Bel-Air ? «Ça je ne sais pas».

Vente aux particuliers : 07 69 03 94 60



À ne pas manquer !

Prochaines manifestations, les dates à retenir :

- **Vendredi 23 juin** : Fête de la Musique avec le groupe CT. Zik Band, sous la Halle à 20h30
- **Lundi 3 juillet** : Soirée pizzas sous la Halle
- **Jeudi 13 juillet** : Moules-frites du Bouchon nivollien à la Vicairie sur réservation (voir p. 5)
- **Lundi 14 août** : Banquet de l'été sur la place de la Mairie - sur réservation au 02 54 98 35 25
- **Lundi 4 septembre** : Soirée pizzas sous la Halle
- **Dimanche 1^{er} octobre** : Concert de chants et musiques corses avec le groupe Éric Mattei à l'Église à 17 h
- **Dimanche 8 octobre** : 40^e Fête des Châtagnes

Classe découverte en Auvergne

Le 2 mai, après un voyage de 4 heures en car, nous, les CE1, CE2, CM1 et CM2 avons pris le train panoramique pour monter sur le Puy de Dôme. Nous avons découvert le paysage de la chaîne des puys (80 volcans !), et nous avons visité le temple de Mercure où on célébrait les dieux. Après, Vincent nous a emmené au musée de Mercure pour voir les fouilles archéologiques du temple et sa reconstitution en maquette.

Le mercredi, nous avons fait une randonnée avec notre guide de montagne Ernesto. Nous avons ramassé des



scories sur le Puy de la Vache, c'est un volcan égueulé (la coulée de lave a détruit le haut du cratère). On y a fabriqué des petits volcans avec des scories noires et rouges. Puis l'après-midi, nous sommes descendus dans le cratère du volcan Vichatel, profond de 86 mètres, pendant que les CM montaient tout au sommet admirer le panorama. En frappant le sol avec un gros bâton, nous avons fait trembler le volcan ! 10 kilomètres à pied sous un beau soleil, c'était un peu fatigant ! Ensuite, direction la ferme. Nous avons caressé des veaux de race Montbéliarde, puis nous avons regardé un film sur la fabrication du fromage de Saint-Nectaire. Dans

l'atelier de fabrication il faut une moustiquaire pour que les mouches n'aillent pas pondre dans le lait. Le lait caillé est mis dans des moules puis pressé par un pressoir hydraulique. Après être égoutté, le fromage est cerclé pour qu'il ne se déforme pas, puis il est salé à la main pour faire la croûte. Il faut ensuite le laisser sécher 6 semaines minimum dans une cave. Nous en avons goûté le soir !

Jeudi, nous avons visité Vulcania avec une animatrice qui nous a expliqué les différents types de volcans en Auvergne. Des films montraient des éruptions, des nuées ardentes qui détruisent tout comme à Pompéi. Après le pique-nique, direction les attractions à sensations fortes : au planétarium (le plus grand de France) voyage dans l'espace pour découvrir les volcans sur les autres planètes, « Le réveil des géants » avec les bombes volcaniques en 3D qui nous ont fait crier, « Terre en colère » nous a bien secoués, et nous avons aussi embarqué dans un bathyscaphe où on a vu les volcans sous-marins et des requins blancs à travers les hublots. Le soir nous avons fait une « PyjaBoom » c'était trop cool ! Vendredi matin, on a visité le musée sur le plateau de Gergovie où nous avons regardé un film sur la bataille entre les Gaulois et les Romains. Nous avons comparé les armures des soldats romains et des guerriers gaulois (leurs lances, boucliers, casques), on a aussi vu les maquettes de l'oppidum gaulois, des statères (pièces de monnaie) avec Vercingétorix dessus et des squelettes de chevaux et de Gaulois morts au combat, puis on a pique-niqué et acheté des souvenirs à la boutique du musée.

L'après-midi, on a visité le musée de la céramique à Lezoux. On a fait le jeu des 7 familles d'artisans gaulois pour répondre à des énigmes en cherchant dans l'exposition. On a vu des bols en argile rouge avec des animaux, des dieux romains et des guerriers moulés dessus. Il y avait aussi un grand four à taille réelle pour cuire les vases de sigillée. Nous sommes rentrés à 20h00 à Villeny. C'était génial !

Nous remercions le chauffeur qui a bien conduit, les propriétaires du gîte de la Monne pour leur accueil, les accompagnateurs qui nous ont supportés pendant 4 jours, la maîtresse et le maître pour l'organisation, les parents qui nous ont laissés partir, les mairies, l'AVYV et la coopérative scolaire de Villeny pour l'aide financière.

La prochaine fois nous aimerions bien aller en Bretagne, Normandie, Alsace, Ile Maurice, Japon, ou Tahiti....

Faune de Sologne

Le Coucou - *Cuculus canorus*

C'est le plus mystérieux de nos oiseaux migrateurs. Au printemps, coucou me revoilà ! Chaque année, dès la fin mars, il revient d'Afrique et s'installe de nuit dans un petit territoire de quelques hectares, souvent là où il est né. Dès son arrivée, actif du matin au soir, le mâle se signale bruyamment et répète inlassablement la même rengaine.

Il habite différents biotopes, forêts de feuillus ou de conifères, landes, terres cultivées entourées de haies et de bois, roselières. La femelle, légèrement plus petite, ne chante pas.



Tout le monde connaît son appel, mais qui est capable d'en faire une description précise ? Pratiquement invisible dans les branches, il se montre rarement à découvert. Un adulte mesure environ 34 cm dont 13 à 15 cm pour la queue. Gris cendré, son ventre montre des rayures transversales grises et blanches. En vol, avec ses longues ailes pointues en forme de faux, on peut confondre le mâle avec un Épervier, et la femelle, plus rousse, avec une femelle de Faucon crécerelle.

Insectivore, la nourriture de l'adulte se compose essentiellement de chenilles. Fait exceptionnel parmi les oiseaux, il ne rechigne pas sur des chenilles poilues ou urticantes (Processionnaires du Pin, par exemple) sans en être indisposé. Polygame, c'est par ses appels incessants qu'il séduit toutes les femelles présentes sur son territoire. Dès l'accouplement, il repart faire la cour à une autre. Les femelles font la même chose et ont de nombreux maris !

Elles ne construisent jamais de nid. Pendant plusieurs jours, elles observent les autres femelles de Passereaux en train de s'activer à la construction d'un nid et choisissent celui où elles déposeront un œuf. Dès qu'elles ont commencé à pondre, elles iront déposer le leur. Comptant sur leur allure de rapace, elles effraient la petite femelle qui s'envole, et en quelques secondes elles pondent, un seul œuf par nid. Au cours de la saison, elles pondent de 8 à 20 œufs, en moyenne un tous les deux jours, dans des nids différents. Avant de partir, elles

suppriment un des œufs, le prennent dans leurs becs, le mange ou le lâche plus loin. Suprême tricherie, ses œufs sont très variables et à peu près semblables, par la forme et la couleur, à ceux de son hôte. Une quarantaine d'espèces sont victimes du coucou, entre autres : le plus petit, le Troglodyte qui pèse environ 9 g, la Bergeronnette, le Rouge-gorge, l'Accenteur Mouchet, la Rousserole, le Pinson, le Rouge-gorge, la Fauvette... L'œuf est couvé comme les autres et éclôt 12 jours plus tard, en général avant les autres. Le bébé coucou n'a guère plus de moralité que sa mère. Quelques heures après sa naissance, nu et aveugle, il fait basculer dans le vide tous les autres œufs qui se trouvent dans le nid et parfois même un petit déjà éclos.

Les parents nourriciers le gavent de chenilles, de larves, de vers et d'insectes. Son appétit est insatiable et ils s'épuisent à nourrir l'oisillon. Avec un tel régime, il grandit vite, jusqu'à 100 g en 25 jours et ne tarde pas à les dépasser. Il devient énorme, déborde du nid minuscule et doit s'installer à côté, sur une branche basse. Les parents adoptifs continuent à lui donner la becquée, environ 40 fois par heure, remplissant sans cesse son grand gosier rouge vif.

Ces piaillements incessants le font facilement repérer par des prédateurs, rapaces, putois ou renards. Proie facile, très peu d'entre eux survivront. Trois semaines plus tard, il sait voler, se nourrir et il quitte le nid.

Début juillet, les mâles adultes commencent leur migration vers le Sud, suivis par les femelles quand elles ont fini de pondre. Puis les jeunes prennent eux aussi la route de l'Afrique, seuls et de nuit. Traversant le Sahara, ils rejoignent l'Afrique du Sud, à quelques 9000 km. Comment peuvent-ils connaître le trajet puisqu'ils n'ont jamais eu le moindre contact avec leurs parents ? Comment sauront-ils revenir au même endroit au printemps suivant ? Bien des secrets subsistent sur cet oiseau migrateur... Une autre question reste posée : pourquoi les passereaux acceptent-ils cette situation intolérable et nourrissent-ils cet intrus, si différent, et qui de plus a détruit leurs nichées ?

Énigmes ?

- 1- D'où vient le nom de « Google » et qu'est-ce que le Gogol (Googol) ?
- 2- Quel est le comble pour un avion ?
- 3- Nommez trois jours consécutifs sans dire lundi, mardi, mercredi, jeudi vendredi samedi et dimanche.
- 4- Quelle est la particularité du mot oiseau ?
- 5- Anna a 7 ans. Son papa a 23 ans de plus. Quel âge a le papa d'Anna ?

1 - Il désigne le nombre 10^100 (10 puissance 100). Autrement dit le chiffre 1 suivi de 100 zéros. Appelé aussi Googol, c'est de là que vient le nom du moteur de recherche Google. - 2 - Avoir un antivol - 3 - Hier, aujourd'hui et demain. - 4 - Le mot oiseau contient toutes les voyelles. - 5 - 30 ans car 7 + 23 = 30.

Les recettes de Claudine

Granola maison

Un grand plat à gratin de flocons d'avoine • 5 cuillères à soupe de miel
• 4 poignées de raisins, noisettes, baies de goji...

Faites dorer des flocons d'avoine enrobés de miel pendant environ 30 minutes à four moyen.

Homogénéisez régulièrement pour un bon enrobage. Ajoutez des baies de goji, des raisins secs, des bananes séchées et des noisettes torrifiées. Mélangez avec un yaourt maison.

Vous avez un excellent petit déjeuner très diététique. Bon appétit !



© C. Giordano-Orsini

État-civil nivollien

Ils nous ont quitté :

- Claudette Gauthier, décédée le 15 novembre 2022
- Jean-Pierre Duchêne, décédé le 28 novembre 2022
- Laurent Gilbert, décédé le 19 décembre 2022
- Guy Thénot, décédé le 14 janvier 2023
- Roseline Stern, décédée le 25 février 2023
- Jean-Luc Leconte, décédé le 4 avril 2023

Bienvenue à :

- Tom Blossier, né le 14 octobre 2022
- Maéron Ponroy, né le 13 novembre 2022
- Ambre Avrain, née le 21 novembre 2022
- Léon Pasquier, né le 22 mars 2023
- Sawda Moujou, née le 4 avril 2023
- Simon Blanche, né le 27 avril 2023

Mariage :

- Magali Duchêne et Nicolas Mendela, le 30 juillet 2022
- Marie Villette et Romain Rigeot, le 19 avril 2023
- Cécile de Chauvelin et Jean-Baptiste Nayrand, le 20 mai 2023

La mairie

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie :

• Lundi : de 14 h à 18 h • Mardi : de 14 h à 17h • Vendredi : de 14 h à 17 h • 1^{er} samedi de chaque mois de 9 h à 12 h

Tél : 02 54 98 35 25 Mail : mairie.villeny@orange.fr Site : villeny.fr

Permanences pour le dépôt des déchets verts :

jusqu'à mi-octobre 2023

- Lundi de 9h à 10 h
- Vendredi de 13h30 à 15h30
- 1^{er} et 3^e samedi de chaque mois de 10 h à 12 h

Pour le dépôt des encombrants (uniquement sur rdv), renseignez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.

Suivez les actualités de Villeny sur :

Villeny.fr, le site web

Villeny Star, la chaîne YouTube

PanneauPocket, l'application gratuite à télécharger sur votre téléphone ou votre ordinateur/tablette

Villeny News, la newsletter régulière. Pour la recevoir, envoyez vos nom, prénom, adresse postale et adresse mail à communicationmairie@villeny.fr

Contributeurs de La Gazette : F. Duchêne - H. Chevallier - D. Herpin - M. Duchêne - ML. Devos - C. Giordano-Orsini - Photo couverture : Ch. Ménager

La Déchetterie de Dhuizon vous accueille (gros cartons...)

Lundi - Mercredi - Vendredi : 14:00 - 17:00 - Samedi : 09:00 - 12:00

Zone artisanale du Maupas - Route de Montrieux - 41220 Dhuizon - Téléphone : 02 54 81 41 38

Pour l'enlèvement de vos encombrants à domicile (2 fois par an), veuillez prendre rendez-vous auprès du SMICTOM au 02 54 88 58 28.